

densification douce

Dans cette petite commune chablaisienne fortement influencée par le dynamisme de la Suisse voisine, et qui accueille de nombreux travailleurs frontaliers, tout l'enjeu a été de pérenniser le caractère villageois du site ainsi que la qualité du cadre de vie tout en répondant aux besoins accrus en services de la population. En plein cœur de la commune, l'ancien verger du presbytère, une parcelle encadrée de murets située entre celui-ci, l'église,

des maisons d'habitation ainsi qu'un bâtiment agricole, a donc constitué le cadre idéal pour bâtir une nouvelle mairie fonctionnelle sans rogner sur un foncier devenu précieux. Une densification douce qui a été pensée en continuité et en lien avec les bâtiments anciens, tant au niveau du volume que des matériaux, et qui affirme discrètement, sous des marques contemporaines, le caractère officiel d'une institution en prise avec son temps.

mots clés

administration
équipement public
espace public
restructuration urbaine

adresse

place de la Mairie
74140 Ballaison

BALLAISON



CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE BALLAISON

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE BALLAISON

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
V. LHOMME, F. NECTOUX- ARCHITECTE
CAP PAYSAGE - PAYSAGISTE
BET STRUCTURE - INGEDIA FACILITEUR
BET FLUIDES - INGEDIA FACILITEUR
AUTRE BET - OPC - TH. BREGIGEON

SURFACE UTILE : 477 m²
SHON : 526 m²
SHOB : 583 m²

COÛT DES TRAVAUX
1 192 600 € HT
MONTANT DE L'OPÉRATION
1 789 223 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : JANVIER 2007
LIVRAISON : OCTOBRE 2008



Dans ce site fortement imprimé par la présence de deux bâtiments historiques, l'église et le presbytère, le projet a dû naturellement trouver sa place au cœur de l'espace urbain, sans brusquer. L'architecte (cabinet Lhomme et Nectoux) a donc d'abord pensé à réhabiliter la trame d'un jardin ancien avant de positionner et d'orienter le nouveau bâtiment : le cheminement paysager recréé tout autour de la mairie permet ainsi de mettre en valeur celle-ci tout en réhabilitant la vocation centrale et publique de ce cœur de village. Le nouvel édifice s'inscrit dans ce même esprit de continuité sans pour autant, et c'était là la gageure, céder à la tentation d'un mimétisme passéiste. L'enveloppe mêle habilement les matières nobles et naturelles, bois ou pierre -le chaînage d'un angle et la façade principale du bâtiment ont été habillés de pierres jaunes et grises importées de Grésy-sur-Aix, qui rappellent celles du pays-, la vêtire en tuile ocre traditionnelle, sur toiture à deux pans, ainsi que le revêtement en enduit classique sur les parties moins exposées aux regards et moins ouvertes (nord-est et nord-ouest). Ailleurs, quelques traits contemporains viennent rehausser le tout, attestant la modernité du bâtiment ainsi qu'une certaine dignité conforme à sa fonction : un décrochement vitré affiché sur la façade sud-est (avec toiture plate), qui relie les deux entités principales de la mairie, un bow-window en porte-à-faux affirmant les bureaux derrière un cadre et des stores rouge, des bandes de rive en cuivre ainsi que des bornes de lumière extérieures en Corten (aspect rouillé) etc.

Calqué sur le terrain

La composition tire par ailleurs habilement parti de la topographie du terrain et du contexte préexistant. La nouvelle salle du conseil, pôle majeur de l'édifice, a été positionnée à l'extrémité sud-ouest de celui-ci, côté presbytère et église, avec lesquels elle est en relation de plain-pied (pratique lors des cérémonies de mariage). Au nord-est ont été installés l'accueil de la mairie, les différents bureaux de fonction et de réunion ainsi que les archives et les locaux techniques. Entre les deux pôles, une petite différence de niveau qu'un

corridor en pente légère absorbe sans coup férir, idéal pour les personnes à mobilité réduite. Calqué sur la forme du terrain, dans la même perspective de fluidité et de continuité des mouvements internes, le projet a banni les étages au profit de demi-niveaux qui allègent les montées d'escalier. "On ne voulait pas avoir deux niveaux, une configuration trop contraignante qui ne permet pas de franchir l'espace de la même manière", explique l'architecte François Nectoux. De fait, les circulations s'affirment de manière évidente, avec des volumes et des matières (le bois utilisé au niveau des plafonds) qui contribuent à amplifier les lieux de travail. Depuis le hall d'entrée, intégré au sas de verre central, on rejoint en quelques pas et quelques marches l'accueil, situé au demi-niveau supérieur.

Perspectives et impressions paysagères

Pensé sous forme d'espace ouvert ("open space" selon l'expression consacrée), celui-ci a été distingué en différentes cellules grâce à des placards circulaires laqués, taillés sur mesure, qui ont fonction de rangement et d'occultation. La formule permet ainsi de privativer les bureaux sans entraver les perspectives sur l'environnement et le paysage extérieur, côté parking (sud-est) et surtout vers les montagnes du Jura et le lac Léman (nord-ouest). Un parti pris d'ouverture qui infuse partout dans le bâtiment, notamment dans la zone tampon du rez-de-chaussée : un petit espace arboré, à l'intérieur, derrière de larges baies vitrées qui cadrent la vue extérieure... L'impression paysagère adoucit la solennité de l'administration. Autre pivot du nouvel édifice, la salle du conseil -dont la toiture a été décrochée par rapport au reste du bâtiment- a été affichée sur trois faces au sud-ouest de l'hôtel de ville. Elle revendique en l'occurrence parfaitement sa vocation cérémonieuse. La salle s'ouvre entièrement sur l'extérieur, en particulier vers le parvis de l'église, via de larges baies vitrées.

Figure de proue

A l'intérieur, la décoration se veut sobre, chic et chaleureuse, au service du discours : parquet exotique, façade de bois en acajou, qui masque, en tête de salle, des espaces de rangement et une kitchenette, stores en toile, plafond acoustique blanc, etc. Sur les hauteurs de la salle, des caissons latéraux intègrent les gaines de ventilation qui diffusent un air pulsé. Une pompe à chaleur géothermique assure le chauffage et le rafraîchissement de l'ensemble du bâtiment. Ainsi organisée et équipée, la salle du conseil affirme son rôle, auguste figure de proue d'un hôtel de ville fonctionnel, chaleureux et efficace.

CAUE
HAUTE-SAOVIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



REDACTION : Laurent GANWAZ - Juin 2012
PHOTOGRAPHIES : ROMAIN BLANCH
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARISE AVRILLON, CAUE DE HAUTE-SAOVIE
MISE EN PAGE : AMERIC DUMIEL



1



2



3

1 - Le volume abritant le pôle administratif

2 - Le projet proche de l'ancien presbytère s'est accompagné d'un aménagement des espaces publics

3 - La salle du conseil

4 - L'accueil du public

5 - Liason entre le hall vitré et l'accueil



4



5